

**Question 1****Réponse : c**

Le but de la Journée nationale de l'enfant est de faire connaître la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les provinces, les territoires et les Canadiens pour promouvoir et protéger les droits de l'enfant, et encourager les Canadiens à célébrer la Journée nationale de l'enfant le 20 novembre.